



Ile d'Ogoz



En raison de la situation actuelle, d'entente entre la Police cantonale, la Préfecture de la Gruyère et la Commune de Pont-en-Ogoz, **l'accès à l'Ile d'Ogoz est interdit jusqu'à nouvel avis.**

Nous vous prions de respecter toutes les consignes concernant cette pandémie et vous remercions de votre compréhension.

Le Conseil communal



La déchetterie communale de Le Bry reste ouverte aux horaires habituels :

Mercredi : 19h00-20h00

Samedi : 10h00-12h00 16h00-17h00

Nous vous remercions de respecter les directives émises par l'Etat de Fribourg :

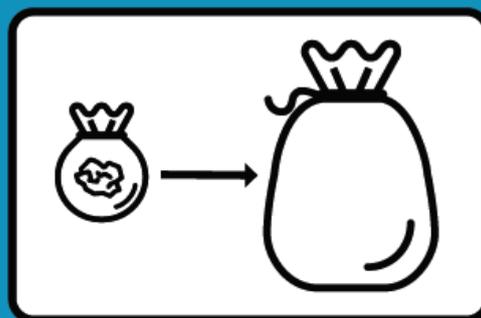
Élimination des déchets



Mouchoirs, serviettes...
dans des sacs plastique
eux-mêmes dans les sacs
poubelles.

L'élimination des déchets
ménagers et des déchets
organiques des ménages
est garantie.

Les autres déchets doivent
être **stockés à domicile**, ne se
rendre à la déchetterie qu'en
cas de stricte **nécessité.**



Pour les personnes
malades et en quarantaine :
tri suspendu, tout dans les
déchets ménagers.



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

FR [fr.ch/covid19](https://www.fr.ch/covid19)

DE [fr.ch/de/covid19](https://www.fr.ch/de/covid19)